

## Bulletin ARS du Mardi 14 avril 2020 à 18h

**4 911**

Tests positifs

- 962 hospitalisations en cours, dont 275 en réanimation
- 1377 retours à domicile
- 266 décès à l'hôpital

Source S-VIC

### Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	16	4	15	1
Aude (11)	86	12	98	41
Aveyron (12)	56	5	61	19
Gard (30)	99	36	105	28
Haute-Garonne (31)	242	95	278	30
Gers (32)	32	3	22	10
Hérault (34)	194	57	406	83
Lot (46)	24	9	52	4
Lozère (48)	6	1	11	-
Hauts-Pyrénées (65)	86	5	50	12
Pyrénées-Orientales (66)	59	20	208	22
Tarn (81)	44	19	55	13
Tarn-et-Garonne (82)	18	9	16	3
<b>OCCITANIE</b>	<b>962</b>	<b>275</b>	<b>1377</b>	<b>266</b>

### Bilan des prélèvements dans le Tarn et Garonne depuis le début de l'épidémie

Sur 1465 tests :

- 109 sont positifs
- 1340 sont négatifs
- 16 sont en attente

### Les numéros utiles

**CUMP 82** : 07 77 39 52 77  
07 77 39 53 16

**Géronto 82** : 05 63 66 49 10

**Plateforme CovidPA82** : 05 63 92 84 44

### Comité d'éthique du CH Montauban

Le Comité du Centre Hospitalier de Montauban a décidé de constituer, en son sein, **une cellule spécifique** liée à la situation de la pandémie du Covid-19.

Cette cellule est destinée à **venir en soutien** aux équipes soignantes en cas de difficultés liées à la pandémie.

Elle **n'a pas pour mission d'empiéter** en quoi que ce soit **sur les décisions collégiales des équipes de soins**.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Dr François OLIVIER par mail à l'adresse suivante : [f.olivier@ch-montauban.fr](mailto:f.olivier@ch-montauban.fr)

### Info ARS Occitanie

#### Distribution de masque par l'ARS Occitanie

**600000 masques chirurgicaux** sont en cours de distribution depuis le 14/04 dans les pharmacies d'officine.

Ces masques sont destinés aux médecins, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, salariés de l'aide à domicile, accueillants familiaux.

Pour faciliter les modes de distribution, chaque professionnel de santé libéral devra se faire référencer auprès de sa pharmacie de proximité.

#### Vigilance concernant les tests sérologiques

L'ARS Occitanie appelle avec les URPS régionales des biologistes, médecins et pharmaciens d'Occitanie à la **vigilance autour des tests sérologiques**.

Il existe des **Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)** du Covid-19. Le ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que l'ensemble des sociétés savantes indiquent que leur fiabilité n'est pas établie, que leur usage et conditions d'utilisation ne sont pas définies à ce stade.

Il est donc **fortement recommandé de ne pas utiliser ces tests non encore homologués par le Centre National de Référence (CNR)**.